



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé tenue conformément à la loi à l'hôtel de ville, lieu ordinaire des délibérations, sis au 20410, chemin Lakeshore, Baie-D'Urfé (Québec), le mardi 13 janvier 2015 à 19 h 30.

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mairesse : Maria Tutino

Conseillers : Michel Beauchamp  
Charles Colomb  
Peter Fletcher  
Brian Manning  
Lynda Phelps  
Janet Ryan

AUSSI PRÉSENTS : Nathalie Hadida, directrice générale  
Marie-Hélène Bourque, greffière  
Stéphane Patenaude, directeur des travaux publics

**A. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du public présents.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

**B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 13 janvier 2015.

**2015-01-001** Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Charles Colomb et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 13 janvier 2015 avec la modification suivante :

- Ajout du point **L.2.** pour se lire comme suit : Contribution financière à Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue au montant de 3 000 \$ pour l'exposition 2015 de voitures anciennes.

**C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Le maire annonce le début de la période de questions.

Les 13 personnes présentes sont invitées à poser leurs questions aux membres du conseil. Les sujets suivants sont abordés :

- Possibilité de visiter le bâtiment des travaux publics dans le cadre du projet d'agrandissement de l'hôtel de ville.
- Revitalisation possible de la Plaza Baie-D'Urfé
- Plans qui serviront au projet d'agrandissement de l'hôtel de ville.
- Échéancier du projet d'agrandissement de l'hôtel de ville.
- État du projet d'agrandissement de l'hôtel de ville.

La période de questions se termine à 19 h 39.

**D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS DE LA VILLE**

1. Rapport du commandant Richard Thouin, Poste de quartier 1 du SPVM.

Le commandant Richard Thouin étant absent, il n'y a pas de compte-rendu des activités du SPVM sur le territoire de la Ville.

2. Rapport du maire sur les activités de la Ville pour le mois de décembre 2014.

Le maire donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois de décembre 2014.

- Sommaire du budget et des taux de taxes 2015.

- Réponse positive de l'agglomération de Montréal face aux demandes de Baie-D'Urfé relatives au Schéma métropolitain d'aménagement et de développement.
- Intention du maire de Montréal Denis Coderre de se pencher sur la problématique de la double taxation de l'eau potable en 2015.
- Annonce encourageante du gouvernement du Québec et de la Caisse de dépôt et placement du Québec concernant le financement du projet du Train de l'ouest.

3. Rapports des conseillers sur les activités de la Ville pour le mois de décembre 2014.

Les conseillers donnent des comptes-rendus des activités de la Ville pour le mois de décembre 2014.

Peter Fletcher:

- Réception des règlements d'emprunt de la Ville à la suite d'une demande d'accès à l'information.
- Dispositions du règlement n° 1045 portant sur les enregistrements audio et vidéo.

Lynda Phelps:

- Décès de l'ancien président de la Bibliothèque de Baie-D'Urfé, M. Michael Welham.

Brian Manning:

- Volonté de rendre public rapport du comité d'environnement sur la pollution sonore.

**E. PROCÈS-VERBAUX**

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 décembre 2014 à 19 h 30.

**2015-01-002** Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 décembre 2014 à 19 h 30.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Charles Colomb, Michel Beauchamp, Janet Ryan, Lynda Phelps et Brian Manning.  
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 décembre 2014 à 19 h 30.

**2015-01-003** Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par la conseillère Janet Ryan d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 décembre 2014 à 19 h 30.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Charles Colomb, Michel Beauchamp, Janet Ryan, Lynda Phelps et Brian Manning.  
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 décembre 2014 à 20 h.

**2015-01-004** Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 décembre 2014 à 20 h.

4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 décembre 2014 à 20 h 15.

**2015-01-005** Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 décembre 2014 à 20 h 15.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Charles Colomb, Michel Beauchamp, Janet Ryan, Lynda Phelps et Brian Manning.  
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

## F. CORRESPONDANCE

1. Lettre de M<sup>me</sup> Linda Tait concernant le projet d'agrandissement de l'hôtel de ville.

Déposée.

2. Lettre de M. Brian Manning demandant un amendement au Règlement de zonage n° 875.

Référée au comité consultatif d'urbanisme.

Le conseiller Brian Manning déclare avoir un intérêt personnel dans cette question et demande le dépôt d'une déclaration écrite à cet effet.

## G. ADMINISTRATION

1. Dépôt du rapport du directeur général pour le mois de décembre 2014.

**2015-01-006** Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par la conseillère Lynda Phelps de déposer le rapport du directeur général pour le mois de décembre 2014.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Charles Colomb, Michel Beauchamp, Janet Ryan, Lynda Phelps et Brian Manning.  
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. Autorisation à signer l'entente entre la Ville de Baie-D'Urfé et l'Association du parc industriel de Baie-D'Urfé pour les services de patrouille de sécurité.

**2015-01-007** Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par la conseillère Lynda Phelps d'autoriser M<sup>me</sup> Nathalie Hadida, directrice générale, à signer l'entente entre la Ville de Baie-D'Urfé et l'Association du parc industriel de Baie-D'Urfé pour les services de patrouille de sécurité pour le parc industriel de Baie-D'Urfé.

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, le maire prend part au vote :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Charles Colomb, Michel Beauchamp, Janet Ryan et Lynda Phelps.  
Contre : Les conseillers Peter Fletcher et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. Dépôt de la décision de la Commission municipale du Québec, rendue le 5 décembre 2014, concernant le dossier n° CMQ-65002 et de la lettre de réponse de la Ville de Baie-D'Urfé, datée du 13 janvier 2015.

ATTENDU QUE la Commission municipale du Québec a rendu, le 5 décembre 2014, sa décision concernant le dossier n° CMQ-65002, à la suite d'une enquête concernant un des anciens conseillers de la Ville;

ATTENDU QUE conformément à l'article 28 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, une telle décision doit être déposée au conseil;

ATTENDU QUE la Ville a écrit à la Commission municipale du Québec, suivant la réception de sa décision, afin de clarifier certaines déclarations que cette dernière contient;

**2015-01-008** PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par la conseillère Lynda Phelps de déposer la décision de la Commission municipale du Québec, rendue le 5 décembre 2014, concernant le dossier n° CMQ-65002 et la lettre de réponse de la Ville de Baie-D'Urfé, datée du 13 janvier 2015.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Charles Colomb, Michel Beauchamp, Janet Ryan et Lynda Phelps.  
Contre : Les conseillers Peter Fletcher et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

4. Adoption du Règlement n° 1045 constituant la régie interne des affaires du conseil et le maintien de l'ordre pendant ses séances, remplaçant le Règlement n° 1020 constituant la régie interne des affaires du conseil et le maintien de l'ordre pendant ses séances.

**2015-01-009** Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par la conseillère Lynda Phelps :

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 1045, puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le *Règlement n° 1045 constituant la régie interne des affaires du conseil et le maintien de l'ordre pendant ses séances, remplaçant le Règlement n° 1020 constituant la régie interne des affaires du conseil et le maintien de l'ordre pendant ses séances.*

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Janet Ryan, Lynda Phelps, Brian Manning et Charles Colomb.  
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

**H. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT**

**I. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIRCULATION**

1. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de décembre 2014.

**2015-01-010** Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de décembre 2014.

2. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de décembre 2014.

**2015-01-011** Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par la conseillère Janet Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de décembre 2014.

3. Nomination de M. Paul Hemens à titre de membre de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue en date du 13 janvier 2015.

**2015-01-012** Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer M. Paul Hemens à titre de membre permanent de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue en date du 13 janvier 2015.

**J. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE**

1. Octroi de contrat – Compass Minerals Canada Corp. jusqu'à concurrence d'une somme de 66 467,05 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et la livraison d'au plus 750 tonnes métriques de sel de déglacage des chaussées pour la saison hivernale 2014-2015.

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a lancé un appel d'offres public (n° 14-13521) le 2 juin 2014 pour octroyer un contrat relatif à la fourniture et la livraison de sel de déglacage des chaussées pour la saison hivernale 2014-2015;

ATTENDU QUE l'appel d'offres susmentionné a été lancé au nom d'un groupe d'arrondissements de la Ville de Montréal et de municipalités défusionnées, incluant la Ville de Baie-D'Urfé;

ATTENDU QUE Sifto Canada Corp. était le plus bas soumissionnaire conforme, en fonction d'un coût de 72,63 \$ par tonne métrique (plus taxes), plus les frais de livraison de 4,45 \$ par tonne métrique (plus taxes); et

ATTENDU QUE le 1<sup>er</sup> août 2014, le nom de Sifto Canada Corp. a été changé pour Compass Minerals Canada Corp.;

**2015-01-013** PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'octroyer le contrat à Compass Minerals Canada Corp. jusqu'à concurrence d'une somme de 66 467,05 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et la livraison d'au plus 750 tonnes métriques de sel de déglacage des chaussées pour la saison hivernale 2014-2015 et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général  
Imputation : 02-330-00-626

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

**K. URBANISME ET TRANSPORT**

1. Adoption du Règlement n° 969-8 modifiant le Règlement de nuisance n° 969, tel qu'amendé, en ce qui a trait aux graffitis, à la musique dans les arrière-cours et aux souffleuses à feuilles.

**2015-01-014** Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 969-8, puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le Règlement n° 969-8 modifiant le Règlement de nuisance n° 969, tel qu'amendé, en ce qui a trait aux graffitis, à la musique dans les arrière-cours et aux souffleuses à feuilles.

**L. SERVICES AUX CITOYENS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES**

1. Soutien financier dans le cadre du Programme de soutien pour l'excellence.

ATTENDU QUE la Ville a mis en place le Programme de soutien pour l'excellence afin de reconnaître et d'encourager les résidents de Baie-D'Urfé qui excellent aux niveaux provincial, national et international;

ATTENDU QUE les individus suivants ont soumis une demande pour le mois de décembre 2014 et satisfont aux conditions énoncées dans la Politique sur le Programme de soutien pour l'excellence de la Ville :

Candidat	Compétition	Montant
Sebastien Boucley	2014 U.S. Junior Open Squash Championships	\$100
Sebastien Boucley	2014 Dunlop Canadian Junior Open (squash)	\$100
James Guest	2014 Ontario Junior International (swimming)	\$100
James Guest	39 <sup>th</sup> Swim International	\$100
Patrick Guest	39 <sup>th</sup> Swim International	\$100

**2015-01-015** PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de déposer la liste des récipiendaires du Programme de soutien pour l'excellence pour le mois de décembre 2014.

2. Contribution financière à Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue au montant de 3 000 \$ pour l'exposition 2015 de voitures anciennes.

**2015-01-016** Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Brian Manning et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de verser une contribution financière à Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue au montant de 3 000 \$ pour l'exposition 2015 de voitures anciennes.

Un certificat de disponibilité des fonds sera émis par la trésorière.

**M. FINANCES**

1. Approbation de la liste des dépenses pour le mois de décembre 2014.

**2015-01-017** Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la liste des dépenses pour le mois de décembre 2014 d'une somme de 487 826,57 \$.

2. Approbation de la liste des dépenses contractuelles pour l'année 2015 en conformité avec l'article 3.1 du Règlement n° 1043 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire remplaçant le Règlement n° 1030 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire.

**2015-01-018** Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par la conseillère Janet Ryan et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la liste des dépenses contractuelles pour l'année 2015 en conformité avec l'article 3.1 du Règlement n° 1043 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire remplaçant le Règlement n° 1030 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire.

3. Paiement de la facture n° 2014-100 d'une somme de 206 221,76 \$ (taxes incluses) à l'Association du parc industriel de Baie-D'Urfé pour les services de patrouille de sécurité pour l'année 2015.

**2015-01-019** Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par la conseillère Lynda Phelps d'autoriser le paiement de la facture n° 2014-100 d'une somme de 206 221,76 \$ à l'Association du parc industriel de Baie-D'Urfé pour les services de patrouille de sécurité pour l'année 2015 et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général

Imputation : 02-621-00-451

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, le maire prend part au vote :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Charles Colomb, Michel Beauchamp, Janet Ryan et Lynda Phelps.

Contre : Les conseillers Peter Fletcher et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

**N. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2015-01-020** Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Peter Fletcher et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance à 21 h 23.

---

Mairesse

---

Greffière